Étrembières

Les animaux râlent et La Fontaine doit se présenter devant leur tribunal

Le Dauphiné Libéré - 17 avr. 2026 à 17:27 - Temps de lecture : 1 min

La Fontaine au tribunal des animaux de retour sur scène. Photo Fox Cie

La pièce *La Fontaine au tribunal des animaux* (une création de la Fox Compagnie), vous attend sur la scène de la nouvelle salle du centre culturel Art'Salève au Pas-de-l'Echelle à Étrembières, samedi 25 avril à 16 h (tout public dès 6 ans). Depuis l'Antiquité, on se sert de bestiaire pour en tirer une morale, mais les animaux ne trouvent pas cela normal. Tous râlent et La Fontaine doit comparaître devant leur tribunal. Mais Jean de La Fontaine sait se défendre... L'accès à ce spectacle est gratuit, mais une inscription préalable est obligatoire (berangere.benoit@etrembieres.fr).

Culture - Loisirs | Spectacle +

► **Signaler une erreur dans cet article**

Articles les plus lus

Culture - Loisirs

1 **Disparition.** Patrick Muldoon, star de *Melrose Place* et ex-conjoint de Juliette Binoche, est ...

2 **People.** « Nous nous disons oui » : le mariage entre Ralf Schumacher et un ancien élu RN ...

3 **Haute-Savoie.** Des cols et montées réservés aux cyclistes cet été : voici les dates